



POSITION INTERSYNDICALE CONTRE LE SNU

S'inscrivant dans la logique définie par E. Macron à Toulon le 9 décembre 2022 où il s'agirait « *d'enraciner l'esprit de défense, forgé au plus tôt dans la sphère éducative, dans des démarches concrètes et gratifiantes.* », **le gouvernement continue à promouvoir son Service National Universel** ; et s'il n'a plus de calendrier de mise en place, ni d'objectifs chiffrés, **il n'a pas renoncé à le rendre obligatoire.**

Concernant tous les jeunes scolarisés ou non de 15 à 17 ans, le SNU consisterait à **12 jours** encadrés par l'armée, appelés « *séjour de cohésion* » ; il pourrait être **complété** par « *une mission d'intérêt général* » de **84 heures au bénéfice de l'armée, d'une association ou d'une administration, pour 108 euros.** Il serait susceptible de se dérouler **sur temps scolaire**, et d'être **valorisé dans Parcoursup.**

Dans un contexte de précarisation des jeunes, la réponse du gouvernement est la militarisation plutôt que de donner les moyens pour des formations de qualité. **Nos organisations syndicales de Côte d'Or** (FSU, CGT Educ'Action, Solidaires, SNALC et FNEC-FP-FO), soucieuses de la réussite et du développement de l'esprit critique de leurs élèves, **refusent toute tentative d'embrigadement de la jeunesse.**

Nos organisations syndicales prennent position :

- **non au SNU obligatoire**
- **non à la confiscation de deux semaines de cours à nos élèves.**

Nous appelons à participer au

Rassemblement Mercredi 24 mai à 12h place de la République

lors du passage de la caravane du SNU à Dijon

Fait à Dijon le 22 Mai 2023